

PAR COURRIEL,

Le 20 novembre 2020

Aux parents des élèves,

Objet : Mesures exceptionnelles annoncées par le gouvernement entourant la période des fêtes

Chers parents,

Hier soir, lors d'une conférence de presse attendue, le premier ministre a annoncé la mise en place de mesures exceptionnelles entourant la période des fêtes. Cela implique pour votre organisation familiale des changements aux modalités prévues pour quelques jours avant ou après le congé des fêtes selon le niveau scolaire de votre enfant. Il nous apparaît important de vous partager rapidement les informations pertinentes, sachant que des précisions supplémentaires vous parviendront directement de la direction de l'établissement de votre enfant au cours de la semaine prochaine. Voici donc les mesures générales qui doivent être appliquées à la demande du gouvernement.

Pour les élèves du préscolaire et du primaire

- Pour les journées de classe qui étaient prévues les 17, 18, 21 et 22 décembre selon notre calendrier scolaire, les élèves réaliseront des apprentissages à la maison (lectures, travaux, etc.) et leurs enseignants s'assureront de garder un lien pédagogique ainsi qu'un contact direct avec vos enfants.
- La date du retour en classe qui était prévue le 7 janvier demeure.
- Les journées pédagogiques déjà prévues au calendrier sont également maintenues.
- Les services de garde d'urgence seront offerts les journées des 17, 18, 21 et 22 décembre, par le réseau public, pour les parents qui occupent un emploi dans un secteur d'activité prioritaire. À l'image du printemps dernier, quelques services de garde seront déterminés pour offrir ce service sur l'ensemble de notre territoire. Les détails vous seront partagés dès que possible.

Pour les élèves du secondaire

- Des services éducatifs à distance seront offerts à tous les élèves des écoles secondaires lors des journées de classes prévues au calendrier pour les journées suivantes : 17, 18, 21 et 22 décembre de même que les 7 et 8 janvier 2021.
- Le retour en classe est prévu le 11 janvier 2021.
- Les journées pédagogiques déjà prévues au calendrier sont maintenues.

Nous tenons une fois de plus à saluer votre adaptation à ces nouvelles annonces et espérons de tout cœur que ces modalités déterminées par le gouvernement permettront à vos familles de passer une période des fêtes agréable en sécurité et en santé.

Merci de votre habituelle collaboration,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Lemaire', with a horizontal line underneath.

Denis Lemaire
Directeur général
Centre de services scolaire de l'Énergie